

INFO

KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

À LIRE DANS CE NUMÉRO :

- Mot du maire **p. 2** ▶
- Budget **p. 3 à 5** ▶
- Territoire **p. 6 à 9** ▶
- Bibliothèque **p. 10 et 11** ▶
- Camp de jour **p. 12** ▶
- Loisirs et culture **p. 13** ▶
- Camp de jour **p. 16 et 17** ▶
- Sécurité **p. 14 et 15** ▶
- Communauté **p. 16 et 17** ▶
- Éducation **p. 19** ▶



Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare

Mot du maire



Michel Dupuis
Maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Joachim
Larochelle-Courchesne
District numéro 1



Annie Neveu
District numéro 2



Roxane Perreault
District numéro 3



Frédéric Bourgeois
District numéro 4



Éliane Neveu
District numéro 5



Jean Lemieux
District numéro 6

Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare
850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca
www.saintambroise.ca
facebook.com/saintambroisedekildare

CHERS AMBROISIENS ET AMBROISIENNES,

Déjà au moment d'écrire ces lignes, le printemps est à nos portes. J'espère que vous avez passé de belles Fêtes malgré la température qui n'a pas été vraiment au rendez-vous pour les activités extérieures.

En espérant un printemps beaucoup mieux. J'invite les gens qui veulent se sucrer le bec à aller encourager nos cabanes à sucre locales.

Retour sur la guignolée

Le 9 décembre avait lieu la 2e guignolée d'Ambroise qui s'est avérée un autre franc succès avec une récolte de plus de 10 000 \$ en argent ainsi qu'environ 6 000 \$ en denrées. Un gros merci à Anthony et Alex-Ann pour toute la logistique, ainsi qu'à tous les bénévoles pour cette journée.

J'aimerais profiter de l'occasion pour faire un appel à tous pour la prochaine guignolée de décembre 2024. Donc, tous ceux et celles qui sont intéressés à faire partie de cette belle initiative peuvent m'appeler au 450 898-7715. Nous formerons un comité pour la guignolée qui demandera de pouvoir assister à une ou deux réunions dans l'année. Je vous remercie à l'avance.

Vous pouvez toujours faire vos dons en argent ou en denrée tout au long de l'année en apportant le tout au bureau municipal pendant les heures d'ouverture. Merci!

Travaux à venir

Aussitôt que la température le permettra, il y aura les derniers travaux concernant la piste cyclable. Pour ce qui est de l'inauguration, une date vous sera communiquée ultérieurement. Le conseil est d'avis qu'avec tous les bons commentaires concernant la piste cyclable, la population a hâte de pouvoir l'utiliser.

Concernant la route 343, au moment d'écrire ces lignes nous n'avions pas encore reçu de confirmation du MTQ, mais comme mentionné plus tôt, les travaux de réfection devraient se faire cet été (2024).

En terminant, je voudrais faire un rappel à toute la population. Si vous devez faire des travaux, que ce soit pour une construction, démolition, sur le terrain, etc., veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme pour vous informer sur la réglementation et ainsi éviter beaucoup de désagréments.

Pour ceux qui veulent me rejoindre pour tous questionnements, veuillez me contacter au 450 898-7715 en tout temps.

Michel Dupuis : maire.sak@outlook.com
Joachim Larochelle-Courchesne : conseiller1.sak@outlook.com
Annie Neveu : conseiller2.sak@outlook.com
Roxane Perreault : conseiller3.sak@outlook.com
Frédéric Bourgeois : conseiller4.sak@outlook.com
Éliane Neveu : conseiller5.sak@outlook.com
Jean Lemieux : conseiller6.sak@outlook.com

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Paiements de taxes

Les 2^e et 3^e versements de taxes pour l'année 2024 sont prévus les 9 avril et 8 juin. Vous pouvez payer votre compte de l'une des façons suivantes : débit, chèque, carte de crédit (Visa ou Mastercard), en personne ou en téléphonant au 450 755-4782, poste 101. Il est aussi possible de payer votre compte de taxes à votre institution financière ou via Internet.

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé pour Pâques à compter du jeudi 28 mars à 12 h jusqu'au lundi 1^{er} avril 2024 inclusivement. Nous serons de retour le mardi 2 avril 2024 dès 8 h 30. Joyeuses Pâques!



Prochaines séances du conseil municipal

Prenez note que les séances du conseil se tiennent à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, situé au 850, rue Principale.

8 avril

6 mai

3 juin

Vous avez des questions pour le conseil municipal? Envoyez-les à l'adresse info@saintambroise.ca

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2024-2025-2026

PROJETS	TITRES	2024	2025	2026	TOTAL	FINANCEMENT				
						F.A.G.	FONDS RÉSERVÉS	EMPRUNT	SUBVENTION	TOTAL
1	Administration - clefs pour bâtiments	42 200 \$			42 200 \$	42 200 \$				42 200 \$
2	Travaux publics - souffleur, rotoculteur, gratte	22 000 \$			22 000 \$	22 000 \$				22 000 \$
3	Travaux publics - remplacement d'une camionnette		45 000 \$		45 000 \$	45 000 \$				45 000 \$
4	Travaux publics - réfection partie 25e Avenue	63 000 \$			63 000 \$		49 167 \$		13 833 \$	63 000 \$
5	Aqueduc - Télémétrie station SCB	8 200 \$			8 200 \$	8 200 \$				8 200 \$
6	Aqueduc - Ventilation station Saint-Ambroise	31 500 \$			31 500 \$	31 500 \$				31 500 \$
7	Aqueduc- Compteurs d'eau	25 000 \$			25 000 \$	25 000 \$				25 000 \$
8	Égout - Télémétrie station 30e Avenue	15 000 \$			15 000 \$	15 000 \$				15 000 \$
9	Égout - Réparation station Malo	21 000 \$			21 000 \$	13 000 \$	8 000 \$			21 000 \$
10	Loisirs - Piste pumptrack	245 940 \$			245 940 \$	138 000 \$			107 940 \$	245 940 \$
11	Loisirs - Plan directeur parc du Chalet des loisirs			6 988 094 \$	6 988 094 \$			2 375 952 \$	4 612 142 \$	6 988 094 \$
TOTAL	TOTAL	473 840 \$	45 000 \$	6 988 094 \$	7 506 934 \$	339 900 \$	57 167 \$	2 375 952 \$	4 733 915 \$	7 506 934 \$

1	Nous prévoyons de changer les serrures des bâtiments afin de mieux contrôler les entrées et sorties.
2	Nous voulons acquérir une souffleuse pour le tracteur McCormick au coût de 15 700 \$, et pour le petit John Deere, un rotoculteur à 4 200 \$ ainsi qu'une gratte à 2 100 \$. Le rotoculteur nous permettra de mieux entretenir nos équipements dans les parcs.
3	2025 - Il faut voir au remplacement d'une camionnette, puisque nous avons un véhicule endommagé.
4	La réfection d'une partie de la 25e Avenue afin de joindre la nouvelle piste cyclable à l'ancienne, considérant que cette partie est abîmée.
5	La mise en place d'un système automatique à la station SCB permettant de relever à distance la consommation de l'eau.
6	Depuis le déplacement de la génératrice, la ventilation n'est plus efficace à la station de Saint-Ambroise, certains équipements ont de la corrosion.
7	Nous devons voir à l'installation de compteur d'eau (60) dans plusieurs bâtiments non résidentiels à court terme pour 2025.
8	Mise en place d'un système automatique à la station 30e Avenue permettant de relever à distance la consommation de l'eau.
9	Il faut réparer le tuyau en stainless et les 3 portes de la station Malo.
10	Nous continuons la piste pumptrack, le contrat a été donné en 2023 et sa réalisation est prévue à l'automne 2024. Ce projet est subventionné à la hauteur de 107 940 \$.
11	2026 - Application du plan directeur pour le parc du Chalet des loisirs (une demande de subvention au programme PAFIRSPA contribuant à 66 % a été faite en décembre 2023).

Budget

Dépenses	2023	2024	Revenus	2023	2024
Administration générale	943 525 \$	950 610 \$	Taxes (foncières, police, compensations, sectorielles)	5 592 165 \$	6 054 052 \$
Sécurité publique	858 145 \$	916 130 \$	Paiements tenant lieu de taxes	36 400 \$	39 700 \$
Transport	2 090 585 \$	2 117 355 \$	Subventions et transferts	183 341 \$	323 903 \$
Hygiène du milieu	1 128 770 \$	1 185 850 \$	Services rendus	138 775 \$	165 320 \$
Santé et bien-être	13 790 \$	20 900 \$	Droits et licences	307 499 \$	358 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	276 185 \$	334 385 \$	Autre	159 000 \$	--- \$
Loisirs et culture	1 276 885 \$	1 394 835 \$	Total	6 417 180 \$	6 940 975 \$
Frais de financement	684 120 \$	580 990 \$			
Immobilisations	(1 458 765) \$	(1 458 765) \$			
Remboursement capital	665 400 \$	786 497 \$			
Transfert activités d'investissement (immobilisation)	425 667 \$	258 826 \$			
Affectations et réserves	(487 127) \$	(146 638) \$			
Total	6 417 180 \$	6 940 975 \$			

Le Conseil municipal a adopté le budget 2024 et son programme triennal d'immobilisations à la séance extraordinaire du 20 décembre dernier.

1- LES REVENUS

L'année 2024 est la dernière année du rôle triennal et nous avons eu plusieurs nouvelles évaluations (construction et rénovation de maisons, construction de bâtiments à logements), nous permettant ainsi d'augmenter de seulement 0,01 \$ la taxe foncière. À défaut d'obtenir ces évaluations, l'augmentation aurait été de 0,03 \$ ou 0,04 \$. Au rôle d'évaluation, le secteur résidentiel représente 68 %, en augmentation à tous les ans depuis les 5 dernières années. Concernant la réserve de chemins, nous revenons avec la taxe de 0,02 \$ séparée de la taxe foncière.

Le nouveau pacte fiscal a été signé avec le gouvernement du Québec. Il s'agit d'une entente à long terme. Depuis fort longtemps que nous demandons au gouvernement de nous enlever la TVQ, puisqu'il s'agit d'une taxe sur une taxe. Nous payons encore 50 % de la TVQ, une réelle dépense pour les municipalités. Alors, pour 2024, grâce au pacte fiscal, nous recevrons 221 243 \$ de retour de la TVQ (inclut dans le 323 903 \$).

Au niveau des services rendus à la population, une petite augmentation puisque nous prévoyons davantage de personnes à certaines activités payantes organisées par la Municipalité ou nos partenaires

Nous n'y échapperons pas, au cours des derniers mois, le taux d'intérêt a grimpé de façon importante, et nous pensons qu'il se maintiendra suffisamment haut au cours de l'année 2024. Les ventes immobilières s'en trouveront affectées de telle sorte que notre prévision de revenus de droits de mutations sera stable ou en légère baisse.

Concernant les compensations pour les services, l'aqueduc passant à 230 \$ au lieu de 210 \$, les eaux usées passant à 250 \$ au lieu de 300 \$ et les matières résiduelles sont à 190 \$ au lieu de 180 \$.

2- LES DÉPENSES

Les frais du service incendie s'accroissent de 10 000 \$, mais à noter que nous avons un service à très peu de frais. Le taux par habitants est un des plus bas de la région. Le service policier augmente de plus de 40 000 \$, s'établissant à 623 240 \$. En 2024 s'ajoute un service cadet, soit 2 étudiants en techniques policières qui sillonneront les rues de la municipalité 1 à 2 jours par semaine au cours de la période estivale.

En transport, l'augmentation vient principalement des quotes-parts à la MRC pour le transport collectif. Il n'y a pas eu d'augmentation les 4 dernières années, mais cette fois les coûts augmentent et la facture doit être répartie entre les usagers et les municipalités de la MRC de Joliette.

Le service d'urbanisme et une firme d'urbanisme analyseront élaboration d'un PIIA (plan d'intégration et d'implantation architecturale) pour un secteur de la rue Principale, de la route 343 à plus ou moins la 50^e Avenue, afin de préserver un cachet patrimonial. De plus, nous prévoyons l'embauche d'un étudiant, dans le but qu'il puisse faire des inspections simples en vue de compléter nos bases de données en urbanisme.

En loisirs, nous avons une augmentation significative qui est majoritairement due à des réparations et de l'entretien de bâtiments et des parcs délaissés en 2022 et 2023. Aussi, nous prévoyons ajouter une ressource supplémentaire à la bibliothèque, permettant ainsi d'offrir une grille horaire plus étendue au bénéfice des citoyens.

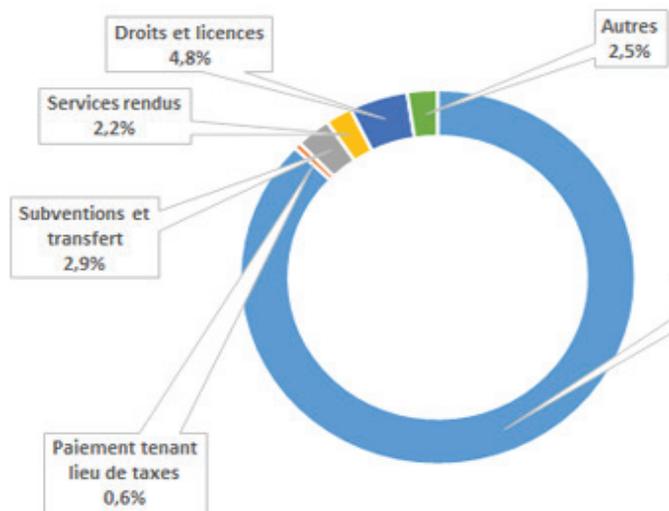
Les remboursements de capital sont prédéterminés et il n'y a pas d'échéance en 2024. En début d'année, nous comptons faire le remboursement d'un emprunt temporaire d'aqueduc prévu pour la mise à niveau de la station. La mise à niveau n'est plus requise compte tenu que le problème majeur qui était la dureté de l'eau, se trouve résolu par les nouveaux puits puisque l'eau est de meilleure qualité.

Un montant de 258 827 \$ provenant de surplus a été ajouté, afin de payer des investissements et d'équilibrer le budget. De 2017 à 2026, nous rembourserons le fonds de roulement de 11 900 \$ par année, pour l'installation des enseignes aux entrées de la municipalité. Aussi à partir de 2024 à 2034, nous rembourserons le fonds de roulement de 44 253 \$, pour l'aménagement d'installations récréatives et sportives.

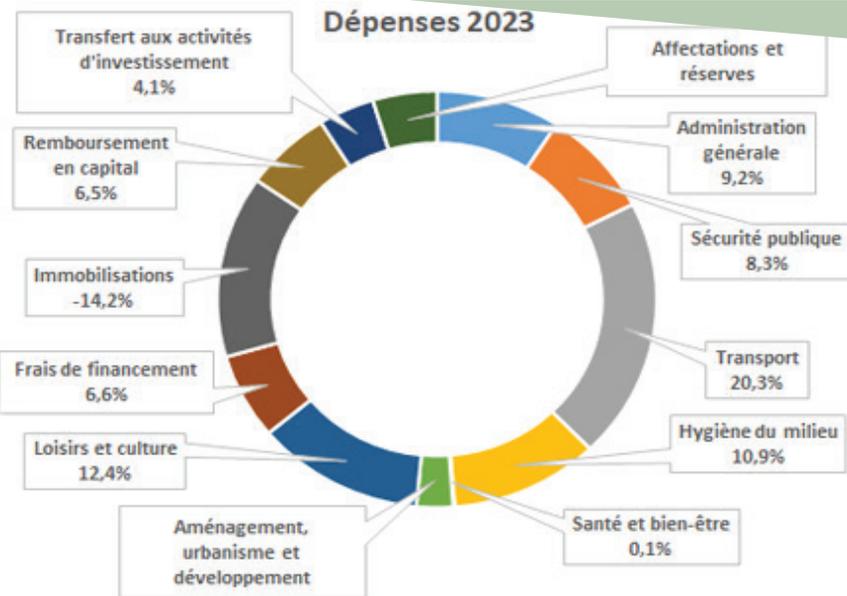
Finalement, le Conseil a décidé de faire une réfection de pavage de la 25^e Avenue à l'arrivée de la nouvelle piste cyclable. Nous pensons que les travaux pourront se faire à la fin de l'été 2024.

Budget

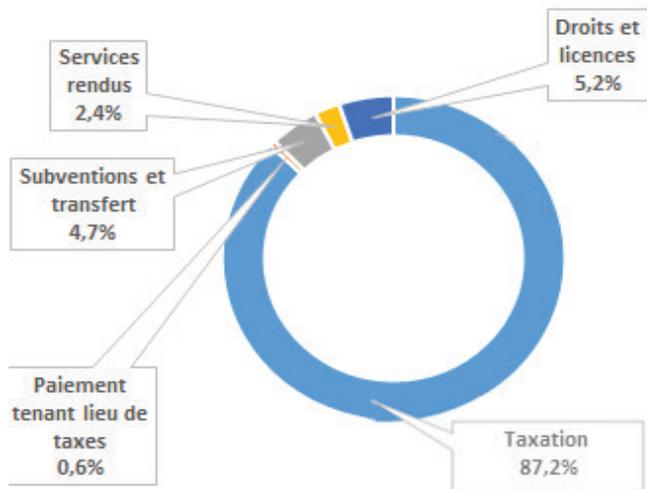
Revenus 2023



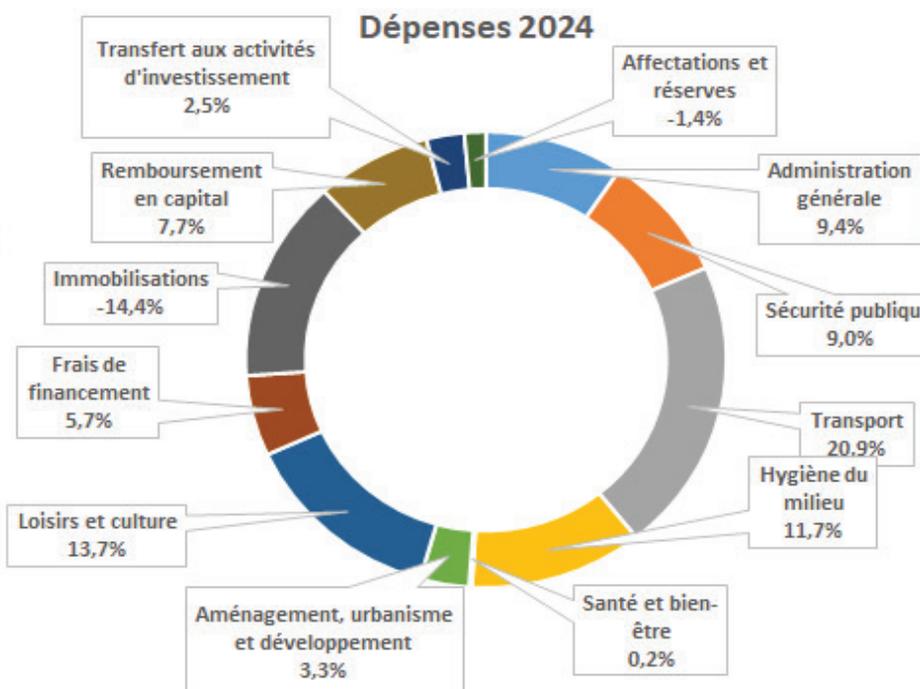
Dépenses 2023



Revenus 2024



Dépenses 2024



Règlements d'emprunt - ensemble

				2024			
Règlement	Description	Durée	Évaluation	Capital	Intérêts	Total	Taux
687-2014	Ponceaux - parapluie	20 ans	Évaluation	14 800 \$	12 456,94 \$	27 256,94 \$	0,00004 \$
720-2016	Réfection du rang Double	20 ans	Évaluation	53 300 \$	44 971,67 \$	98 271,67 \$	0,00015 \$
725-2016	Réfection de la 38e Avenue	20 ans	Évaluation	39 700 \$	33 570,40 \$	73 270,40 \$	0,00011 \$
726-0216	Réfection du 4e Rang	20 ans	Évaluation	65 900 \$	55 674,90 \$	121 574,90 \$	0,00019 \$
727-2016	Réfection de la rue Principale	20 ans	Évaluation	110 500 \$	93 321,49 \$	203 821,49 \$	0,00032 \$
778-2020	Réfection du 5e Rang Est	20 ans	Évaluation	24 600 \$	32 260,50 \$	56 860,50 \$	0,00009 \$
				308 800 \$	272 255,90 \$	581 055,90 \$	0,00091 \$

TAUX INCLUS DANS LA TAXATION GÉNÉRALE





JOURNÉE VERTE SAMEDI 11 MAI 2024

La Municipalité vous invite à sa journée verte le samedi 11 mai 2024 de 9 h à 12 h à l'extérieur de la salle communautaire (750, rue Principale).

Au programme :

 **Distribution** de plants d'arbres en collaboration avec l'Association Forestière de Lanaudière;

 **Vente d'arbres** : Les citoyens et les citoyennes pourront se procurer un arbre à tarif préférentiel lors de l'événement. Nous aurons des arbres entre 4 et 8 pieds de hauteur. Les essences ainsi que les tarifs seront disponibles sur notre site Web avant l'événement.

Aucune réservation. Premier arrivé premier servi.

Quelques conditions s'appliquent :

- Être résidente ou résident de Saint-Ambroise-de-Kildare (une preuve de résidence sera demandée sur place);
- Vous devez prévoir le transport pour apporter votre arbre;
- Quantités limitées : 1 arbre par adresse;
- Payable sur place en argent comptant ou carte de crédit

 **Tirage d'arbres et arbustes** : Un coupon de participation par famille/résidence et le tirage aura lieu à 11 h 30. Les participants doivent être sur place au moment du tirage et prévoir les équipements pour le transport de l'arbre.

 **Distribution de compost** : La distribution aura lieu au garage municipal (730, rue Omer-Boucher). Il est important de prévoir vos pelles et vos chaudières.

Surveillez les détails de la programmation sur la page Facebook et le site Web de la Municipalité au cours du mois d'avril 2024.



Ventes de garage

17-18-19 mai 2024

Lors de cette fin de semaine, aucun permis
n'est nécessaire pour tenir une vente de
garage sur son terrain.





CARREFOUR CANIN - MÉDAILLES

Le temps est venu de renouveler votre licence de chien. Le coût de la licence est de 45 \$ et est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Vous pouvez vous procurer votre médaille au bureau municipal (850, rue Principale) ou directement au Carrefour Canin.

Si toutefois vous devenez propriétaire d'un chien durant l'année, vous pourriez bénéficier du tarif réduit que voici :

- 1^{er} octobre, valide jusqu'au 31 décembre : 40 \$;
- 1^{er} novembre, valide jusqu'au 31 décembre : 35 \$;
- 1^{er} décembre, valide jusqu'au 31 décembre : 30 \$.

Le coût pour remplacer une médaille perdue en cours d'année est de 5 \$.

Aussi, prenez note que sans qu'elle en fasse l'obligation pour les gardiens de chiens, la Municipalité recommande la castration et la stérilisation de ceux-ci dans le but de :

1. Réduire les escapades;
2. Éliminer les accouplements non planifiés;
3. Éliminer les périodes de chaleur des femelles et les visites des mâles;
4. Réduire la propension à la territorialité et à l'agressivité.



COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Prenez note qu'à partir du 29 mars 2024, une collecte des matières compostables aura lieu à tous les vendredis jusqu'au 6 décembre 2024.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les garages temporaires (abris d'auto temporaires) sont autorisés jusqu'au 1^{er} mai prochain.

À cette date, le tout devra être démantelé et remisé, incluant la toile et la structure.

STATIONNEMENT DE RUE

Prenez note qu'à partir du samedi 15 avril 2024, vous pourrez stationner un véhicule sur la voie publique entre minuit et 7 h sur l'ensemble du territoire, à moins d'indication contraire.

DRAINAGE DES CONDUITES D'AQUEDUC



Du 8 au 12 avril et du 15 au 19 avril 2024, nous procéderons à un rinçage curatif des conduites de l'aqueduc sur les deux réseaux en simultanément. Pendant cette période, il est possible que l'eau de l'aqueduc soit trouble et colorée.

À cet effet, nous vous recommandons d'utiliser le minimum d'eau chaude afin de ne pas entraîner des particules dans votre chauffe-eau. Il est également fortement recommandé de ne pas faire de lessive de vêtements blancs avec de l'eau de Javel. L'utilisation d'eau de Javel entraîne la fixation de particules de fer oxydé (rouille) sur les vêtements.

Territoire et urbanisme

VOUS AVEZ UN PROJET EN TÊTE?

Les demandes de permis et de certificats doivent être accompagnées d'un formulaire et de plans représentant le projet, sont spécifiquement inclus :

- La construction (résidentielle ou accessoire);
- La rénovation, la réparation, la transformation;
- L'agrandissement;
- L'installation de piscine hors terre ou creusée;
- La démolition ou le déplacement de bâtiment;
- L'installation septique;
- L'abattage d'arbre;
- L'installation d'une enseigne;
- Le lotissement.

Pour toutes demande de permis ou de certificats, veuillez prévoir un délai raisonnable pour la date de début des travaux. Nous étudierons la demande dans les 30 jours suivant la réception de tous les documents nécessaires pour l'analyse.

Nous vous invitons à communiquer avec Elizabeth Markey (inspectrice en urbanisme, poste 113 ou à inspection@saintambroise.ca). Elle pourra vous informer sur les dispositions et les normes applicables à votre projet.

CERTIFICAT DE LOCALISATION

Certains nouveaux bâtiments n'ont pas encore soumis leur certificat de localisation au service d'urbanisme. Il est important de noter que la transmission de ce document est obligatoire et garantit la conformité des constructions.

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

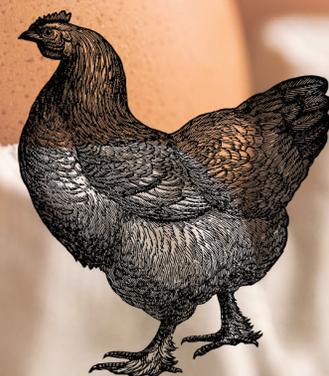
Faire faire la vidange de votre fosse septique au moins tous les deux ans est une obligation légale en vertu de la loi provinciale sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Cette pratique préventive contribue à éviter les dommages potentiels et les risques de débordement. Vous devez transmettre une preuve de vidange en personne au bureau municipal ou par courriel à info@saintambroise.ca

POULES PONDEUSES

Le projet pilote des poules pondeuses a pris fin. La Municipalité autorise désormais l'élevage de poules pondeuses en zones urbaines, sous certaines conditions.

Nous vous encourageons à consulter la section 4.2.4 du règlement de zonage 841-2023 (accessible sur le site Web) pour vous informer au sujet des normes et restrictions. Par ailleurs, l'obtention d'un permis annuel pour l'exploitation de poules pondeuses n'est plus nécessaire.



Piscines

Vous avez une piscine à la maison, mais est-elle conforme à la réglementation? Remplissez le tableau qui suit pour le découvrir! Si vous répondez non à l'une des questions, contactez sans plus tarder l'inspectrice en urbanisme afin de savoir comment remédiez à la situation!

Guide d'auto-évaluation pour la mise en norme des piscines

1. Sélectionner le type de piscine :		Hors terre ou démontable		Creusée ou semi-creusée	
		Oui	Non	Oui	Non
2.	L'entrée et la sortie de l'eau dans la piscine s'effectuent à l'aide d'une échelle ou d'un escalier				
3.	L'échelle est munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement.				
	La plateforme est protégée par une enceinte (clôture)				
	La terrasse rattachée à la résidence et à la piscine est aménagée de telle façon que la partie ouvrant sur la piscine est protégée par une enceinte.				
4.	Ma piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1,2 m est entourée d'une enceinte.				
	Ma piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de moins de 1,4 m est entourée d'une enceinte.				
5.	L'enceinte protégeant l'accès à la piscine a une hauteur minimale de 1,2 m, à partir du sol.				
6.	L'enceinte empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre et est dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée susceptible de faciliter l'escalade.				
7.	La porte de l'enceinte se verrouille et se ferme automatiquement.				
8.	La porte de l'enceinte répond aux critères 5 et 6.				
9.	Le dispositif de sécurité est installé à l'intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte.				
	Le dispositif de sécurité est installé à l'extérieur de l'enceinte, à une hauteur minimale de 1,5 m.				
10.	La fenêtre de ma résidence est située à moins de 3 m du sol, donc l'ouverture maximale ne permet pas de laisser passer un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre.				
11.	Le mur formant une partie de l'enceinte à une porte. Celle-ci se referme et se verrouille automatiquement et le verrou du côté intérieur du bâtiment est situé à au moins 1,5 m de hauteur.				
12.	Le filtreur est situé à au moins 1 m de la piscine, s'il n'est pas sous une structure, entourée d'une enceinte ou dans une remise. Le cas échéant, le filtreur et les appareils de fonctionnement sont à moins de 1 m puisqu'ils sont protégés dans l'un des trois endroits.				

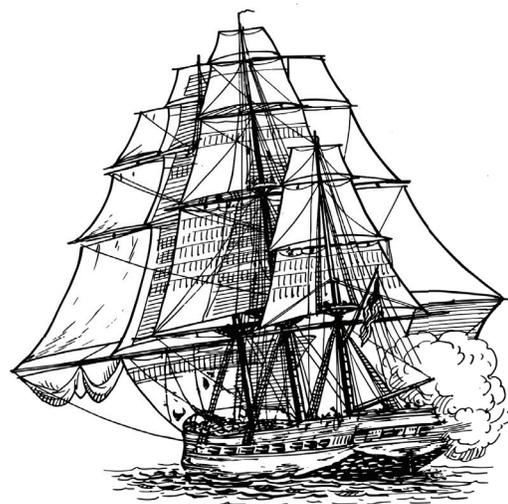
Bibliothèque

AMBIANCE THÉMATIQUE

Une fois par mois, nous aurons une ambiance thématique à la bibliothèque. À l'aide d'images, de lumières et de musique douce, vous pourrez vivre une expérience immersive. Vous aurez aussi un choix de livres sur cette même thématique mis à votre disposition.

Cette activité prendra place les samedis après-midi (de 13 h 30 à 16 h) aux dates suivantes :

- 20 avril – Printemps
- 18 mai – Pirates
- 15 juin – Océan



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Nous tiendrons une soirée de jeux de société à la salle communautaire le vendredi 10 mai de 18 h à 20 h. Vous aurez accès à plusieurs jeux de société de la bibliothèque ainsi qu'à un membre du personnel qui sera présent afin de répondre à vos questions par rapport aux jeux. Il y aura aussi quelques grignotines et rafraîchissements à votre disposition!

Pour participer à la soirée, vous devez vous inscrire sur le logiciel d'inscription Amilia, dans la section bibliothèque.

C'est gratuit! Résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare seulement.

CHASSE AU TRÉSOR - 4 À 12 ANS

Amenez vos enfants à la bibliothèque afin de participer à une chasse au trésor! Saviez-vous qu'un pirate est passé récemment? Il a caché des pièces d'or un peu partout et les a complètement oubliées! À l'aide des enfants, nous arriverons peut-être à toutes les récupérer... Bien évidemment, après leur dur labeur, les enfants pourront passer au petit marché ambulant qui s'est installé à la bibliothèque. Attention, il n'accepte que les pièces d'or!

La chasse au trésor prendra lieu le samedi 4 mai de 13 h 30 à 16 h.

BIBLIOTHÈQUE DE SEMENCES

Aimez-vous jardiner? Si c'est le cas, nous vous invitons à venir découvrir notre nouvelle collection, la bibliothèque de semences! À partir du 1^{er} mars, chaque abonné pourra passer à la bibliothèque et demander jusqu'à six sachets de semences. Cette année, nous tenons des légumes ainsi que quelques herbes et fleurs. Afin de faire vos choix de semences, vous pourrez consulter notre catalogue à la bibliothèque et cocher les plantes que vous voulez sur un formulaire qui sera à votre disposition. Nous vous fournirons par la suite les sachets que vous aurez sélectionnés.

Ce service est gratuit et accessible à tous les abonnés. Bon jardinage!



Bibliothèque

NOMINATION CATHERINE DEFOY

Nous souhaitons souligner l'arrivée de notre nouvelle technicienne en bibliothèque. Catherine Defoy s'est jointe à notre équipe le 14 février et nous sommes heureux de l'avoir parmi nous. Grâce à son arrivée, nous sommes en mesure de vous offrir plus d'heures d'ouverture et nous pourrions vous proposer de belles nouveautés au cours des prochains mois.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

À partir du 11 mars 2024, l'horaire d'ouverture de la bibliothèque sera bonifié. En effet, nous sommes fiers d'annoncer que nous passons de 10 h d'ouverture par semaine à 18 h 30! Voici notre nouvel horaire :

Mardi : 13 h à 16 h

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 15 h 30 à 19 h 30

Vendredi : 15 h 30 à 19 h 30

Samedi : 10 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

ATELIER DE MÉDITATION STRESS & LÂCHER-PRISE

Joignez-vous à nous lors de cette méditation guidée où vous serez amenés à prendre conscience de votre pouvoir personnel et vos limites. Vous apprendrez aussi à lâcher prise et apaiser votre stress. Cette activité sera animée par Anne-Marie Quesnel, hypnothérapeute et coach de vie en PNL. L'atelier se déroulera au presbytère le mercredi 24 avril à 18 h 30 et durera une heure et demie.

Les places sont limitées. Pour s'inscrire, rendez-vous sur Amilia dans la section bibliothèque.

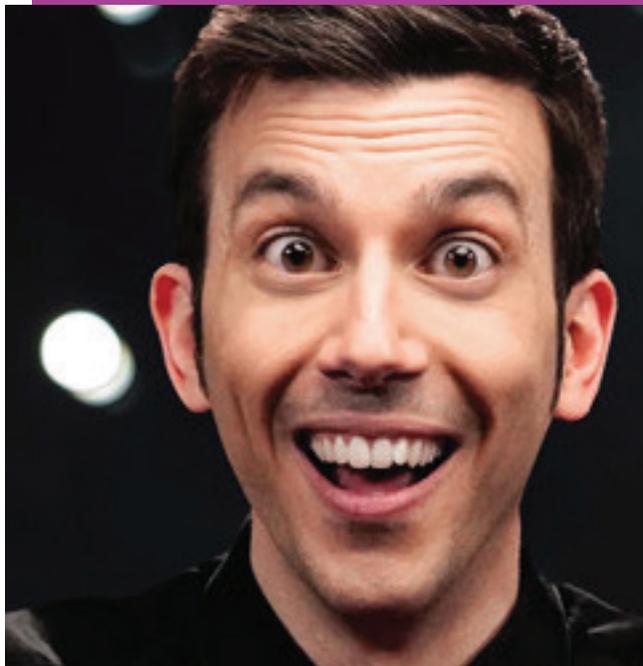
*Gratuit et pour les résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare seulement.

SAC DE BRICOLAGE : BATEAU

L'été est enfin là! Nous vous proposons ce bricolage pour vos enfants entre 4 et 12 ans. Ce sac que vous ramenez chez vous contient un bateau à bricoler et les directions pour l'assemblage.

Les places sont limitées. Pour s'inscrire, rendez-vous directement sur Amilia dans la section bibliothèque. Pour les résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare seulement. La période d'inscription se termine le 21 mai.

Une confirmation courriel vous indiquera à quel moment passer à la bibliothèque afin de ramasser le sac d'activité (ramassage prévu entre le 4 et 8 juin).



UN ACCÈS EXCLUSIF À LA CULTURE



Saviez-vous que les citoyens de Saint-Ambroise-de-Kildare âgés de moins de 18 ans peuvent obtenir 30 % de rabais à l'achat de billets de spectacles pour la série Famille du Centre culturel Desjardins?

C'est l'un des nombreux avantages offerts aux citoyens des municipalités partenaires du Centre culturel Desjardins! Profitez de spectacles qui sauront plaire à toute la famille, comme celui de Daniel Coutu le magicien le 17 mars 2024 ou encore celui du trio musical Bon Débarras le 21 avril 2024.



Camp de jour

CAMP DE JOUR ESTIVAL

ET C'EST PARTI POUR L'ÉTÉ 2024!

Le camp de jour estival est de retour pour la saison 2024. D'une durée de 8 semaines, de 7 h à 17 h 30, du lundi au vendredi, les enfants participeront à une panoplie d'activités : animations sportives et culturelles, activités spéciales, jeux d'eau et journées thématiques, le tout dans un cadre sécuritaire et amusant.

Les élèves de l'école Notre-Dame-de-la-Paix recevront au début du mois d'avril le dépliant d'information pour le camp de jour de l'été 2024, incluant la procédure d'inscription. Il sera également disponible sur le site de la Municipalité au www.saintambroise.ca.

Pour l'année 2024, nous aurons **150 places disponibles** par semaine, réparties en fonction des ratios de l'Association des camps du Québec et la main-d'œuvre disponible.

- **Groupe 1 (5-6 ans)** : 20 places/semaine;
- **Groupe 2 (5-6 ans)** : 20 places/semaine;
- **Groupe 3 (6-7 ans)** : 24 places/semaine;
- **Groupe 4 (7-8 ans)** : 24 places/semaine;
- **Groupe 5 (8-9 ans)** : 30 places/semaine;
- **Groupe 6 (10-12 ans)** : 30 places/semaine.



COMMENT S'INSCRIRE? NOUVEAUTÉ!

Cette année, l'inscription aura lieu **100 % en ligne** via notre logiciel Amilia. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous recommandons de créer votre profil citoyen **AVANT** les inscriptions afin de faciliter le processus.

Pour toutes les informations sur le logiciel Amilia (création de compte ou pour savoir comment faire un achat), rendez-vous directement sur notre site Internet dans la section « Loisirs, culture & communauté – section Amilia – Logiciel d'inscription ».

Prenez note qu'il n'y aura pas de forfait été. Seule l'inscription à la semaine sera possible. De plus, pour que votre enfant puisse fréquenter le camp de jour, la totalité des frais devra être payée avant le début du camp de jour (date du 3^e versement, soit le 20 juin 2024)

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

15 au 18 avril 2024 (8 h 30 à 12 h & 13 h à 16 h);
19 avril 2024 (8 h 30 à 12 h).



Le camp de jour est réservé aux enfants qui résident à Saint-Ambroise-de-Kildare **UNIQUEMENT.*

***Les enfants doivent avoir fréquenté la maternelle ou être âgés de 5 ans en date du 30 septembre 2023.*

PROGRAMME D'AIDE-ANIMATEUR 13 ANS ET PLUS

Si tu es curieux de vivre une expérience en camp de jour, voilà une belle opportunité pour toi!

Pour soumettre ta candidature, tu dois être âgé de 13 ans et plus (en date du 30 septembre 2023), être résident de Saint-Ambroise-de-Kildare, aimer te retrouver en compagnie des enfants, être dynamique, responsable, prêt à relever des nouveaux défis et être disponible pendant au moins deux semaines, consécutives ou non, entre le 25 juin et le 16 août 2024

La date limite pour remplir le formulaire est le vendredi 24 mai 2024 à 12 h. Pour déposer ta candidature, « scan » le QR.

Ce sera l'occasion idéale pour acquérir de l'expérience de travail et peut-être même devenir animateur au cours des prochains étés!

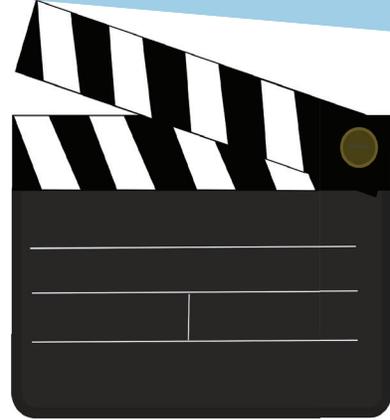


ÉVÉNEMENTS À VENIR

Ça bouge au département des loisirs! Plusieurs événements sont à venir aux cours des prochains mois. Afin de ne pas les manquer, nous vous invitons à nous suivre sur Facebook et à inscrire les dates que voici dans votre calendrier :

- Samedi 23 mars 2024 : Spectacle de Floralie la fée
- Samedi 11 mai 2024 : Journée verte;
- Samedi 15 juin 2024 : Fête de la famille;
- Mercredi 3 juillet 2024 : Cinéma plein-air;

**Et bien plus encore!
Suivez nos prochaines
publications!**



Au secours des œufs colorés de Floralie la fée

✦ INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE VENDREDI 15 MARS 12 H via la plateforme Amilia accessible sur notre site Web.
*N'oubliez pas de réserver pour l'enfant et l'adulte accompagnateur.



Le samedi 23 mars 2024, les enfants âgés de 3 à 7 ans, accompagnés de leurs parents, sont invités au spectacle « Au secours des œufs colorés de Floralie la fée » dès 10 h à la salle communautaire de Saint-Ambroise-de-Kildare (750, rue Principale).

« Comme à chaque printemps, la fée Floralie Framboise parcourt la forêt avec ses pinceaux magique afin de décorer les cocos de Pâques. Catastrophe! Elle n'a plus de couleurs sur ses pinceaux!

Aidée de son ami Monsieur Millefeuille, elle partira à la recherche de l'Arc-En-Ciel! Sur son chemin, elle croisera plusieurs personnages farfelus qui l'aideront dans sa quête.

Floralie Framboise arrivera-t-elle à trouver l'arc-en-ciel à temps pour Pâques? »

PROGRAMMATION PRINTEMPS 2024



Au cours des prochains jours, vous recevrez la programmation des cours offerts à la Municipalité. Prenez note que la période d'inscription aura lieu du 2 au 5 avril 2024 (12 h) et se fera entièrement en ligne sur le nouveau logiciel Amilia. Nous vous invitons à aller créer dès maintenant votre profil afin de vous familiariser avec la nouvelle plateforme. Rendez-vous sur notre site Web au www.saintambroise.ca dans la section « Loisirs, culture et communauté » et dans la sous-section « Amilia - logiciel d'inscription », et suivez la procédure!

Pour toutes informations concernant l'inscription et la programmation de printemps 2024, communiquez avec le coordonnateur des loisirs au 450 755-4782, poste 103 ou par courriel à loisirs2@saintambroise.ca.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTIONS

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Joliette tiennent à rappeler quelques conseils de sécurité afin de prévenir les introductions par effraction et les vols.

Souvent, les suspects cibleront les résidences ou autres bâtiments présentant certaines lacunes en matière de prévention, profitant ainsi de l'opportunité qu'offre la vulnérabilité des lieux.

Voici donc quelques conseils de sécurité :

- Lors de vos absences, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant à l'égard de votre domicile et portera une attention particulière aux allées et venues à votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à tout rôdeur dans le voisinage. Faire ramasser le courrier, les journaux et déblayer l'entrée sont des gestes qui évitent de démontrer votre absence.
- Il s'avère efficace de connaître votre entourage immédiat et de vous entendre avec vos voisins afin qu'ils soient plus alertes et signalent toute irrégularité à la police. Plusieurs interventions policières ont permis l'arrestation de suspects grâce à la vigilance de plusieurs citoyens.
- Verrouillez les portes, même si vous êtes présents à la maison, et tailler les arbustes et les haies afin que sa résidence soit visible. Bien éclairer tous les accès à votre résidence et utiliser une minuterie pour régler l'éclairage tant intérieur qu'extérieur.
- Ne laissez pas d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) ni aucun objet susceptible d'être aisément volé (tondeuse, bicyclette, souffleuse à neige, etc.).
- Le numéro d'immeuble doit être visible à l'avant et à l'arrière (lorsque nécessaire) afin de permettre aux policiers ou autres services d'urgence de bien identifier votre résidence.
- Installez des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures y compris les portes de garage.
- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes et les cadres de porte en bois sont renforcés d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure.
- Faites installer un système d'alarme et utilisez-le même lorsque vous êtes à la maison.
- Ne gardez pas de sommes importantes d'argent chez vous et gardez les objets précieux dans un coffret de sûreté. Buriner ses biens est un moyen efficace de prévenir le vol.



Il est important de signaler une introduction par effraction ou un vol à votre service de police, peu importe la valeur des objets dérobés. Également, n'hésitez pas à contacter les policiers même si vous n'avez pas l'intention de déclarer l'événement à votre assureur. La collaboration des citoyens est essentielle pour rendre à terme des enquêtes et traduire les criminels devant les tribunaux.

Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

Si vous remarquez une activité suspecte dans votre entourage, n'hésitez pas à appeler le 911.

Service de prévention des incendies



LE PREMIER RESPONSABLE, C'EST TOI!

La prévention des incendies demeure essentielle pour contrecarrer les erreurs humaines à l'origine de la plupart des incendies résidentiels.

Il est crucial de reconnaître que la fumée, bien plus que les flammes, est responsable de la majorité des décès. L'avertisseur de fumée demeure notre allié le plus fiable, anticipant les drames et préservant des vies.

Ce qu'il faut retenir :

1. Les avertisseurs de fumée sont obligatoires dans les maisons et logements;
2. Ils doivent être remplacés tous les dix ans après leur fabrication, une information généralement inscrite sur l'appareil lui-même;
3. Les modèles alimentés par le circuit électrique du bâtiment doivent être remplacés par des dispositifs similaires.

Par ailleurs, un quart des incendies résidentiels commence dans la cuisine, soulignant ainsi l'importance de la surveillance constante lors de la cuisson.

Ce qu'il faut retenir :

1. Évitez de placer des objets combustibles sur la cuisinière, même lorsqu'elle est éteinte;
2. Restez attentif et présent en cuisine lors de l'utilisation d'huiles de cuisson;
3. N'éteignez jamais un feu d'huile avec de l'eau;
4. Ne tentez pas de déplacer un chaudron d'huile en feu à l'extérieur. Utilisez un couvercle pour étouffer les flammes, éteignez le brûleur ou utilisez un extincteur;
5. En cas d'urgence, évacuez les lieux et composez le 911.

La prévention, c'est l'affaire de tous!

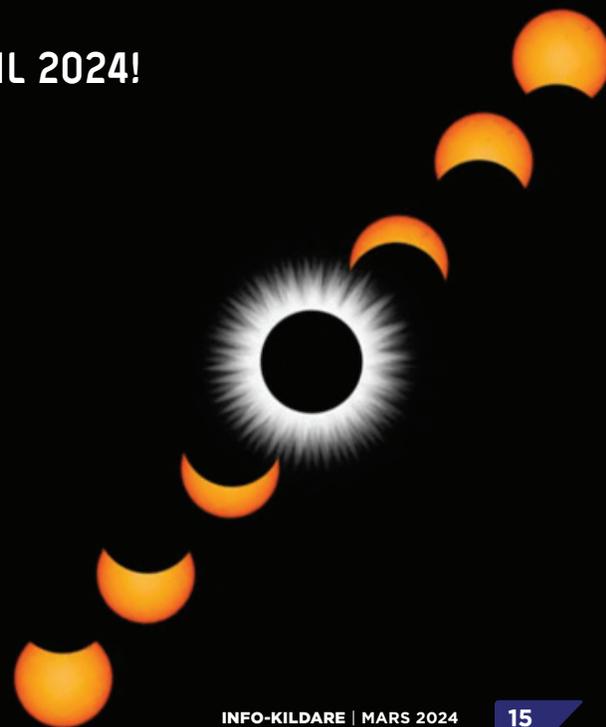
ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE - ATTENTION AU 8 AVRIL 2024!

Le 8 avril prochain une éclipse solaire pourra être observée dans plusieurs régions du Québec. Ce phénomène provoquera une période d'obscurité comparable au crépuscule qui pourra varier entre 1 minute et 3 minutes 50 secondes selon la position et devrait survenir aux alentours de 15 h 30. Il s'agit d'un phénomène impressionnant qui ne se reproduira pas au Québec avant 375 ans.

Bien que ce phénomène soit très rare et attire la curiosité de la plupart des gens, saviez-vous qu'il était extrêmement dangereux de regarder une éclipse solaire à l'œil nu sans protection? En effet, le fait de ne pas utiliser de l'équipement adapté aux circonstances peut occasionner des dommages permanents aux yeux, même pour une si courte durée d'observation.

Pour tout savoir sur l'éclipse et les précautions à prendre :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/se-preparer-eclipse-totale-8-avril-2024-quebec>



FADOQ

Le printemps est déjà nos portes. Les cours de danse ont recommencé tous les lundis en PM à la salle communautaire. À la date de cette parution, le dîner de la Saint-Valentin a eu lieu, mais vous pouvez vous joindre à nous pour le dîner de la Saint-Patrick qui se tiendra le 13 mars prochain. Notre rencontre annuelle à la Cabane à sucre est prévue pour le 10 avril, à la Cabane chez Alcide Parent à Saint-Ambroise. Le coût est de 30 \$ pour les membres FADOQ Saint-Ambroise-de-Kildare et 34 \$ pour les membres d'autres clubs ou pour les non-membres. Il nous fera plaisir de vous rencontrer! Notre dernière activité est le souper de la fête des Pères et des Mères et se tiendra le 25 mai 2024.

Ces activités se tiennent à la salle communautaire Gilles-Courchesne. Pour information ou réservation, contactez Lise Laferrière, présidente au 450 753-7345.

Deux voyages sont prévus cette année, soit :

- La Fabuleuse histoire d'un royaume et nuitée au Saguenay, les 14 et 15 août 2024.
- Long week-end à New York du 11 au 14 octobre 2024.

Pour information et réservation, contactez Isabelle Riopel, vice-présidente. 450 756-2605 ou à l'adresse courriel club4saisons.SAK@gmail.com.

Notre assemblée générale se tiendra le 22 mai à 10 h à la salle communautaire Gilles Courchesne. Un dîner sera servi pour ceux et celles qui ont assisté à notre AG.

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé.

Les membre du CA
Club FADOQ SAK

SCOUTS DE KILDARE - COLLECTE SAMEDI 6 AVRIL 2024

Les Scouts passeront prendre vos bouteilles et canettes consignées entre 9 h et midi. Vous pouvez aussi les laisser sur votre perron si vous n'êtes pas à la maison lors de la collecte. SVP, ne pas mettre sur le bord de la rue, car il y a parfois des vols. Il vous est aussi possible de venir porter le tout au garage municipal pendant les mêmes heures.

Vous n'avez pas de canette ou de bouteilles mais vous désirez tout de même nous aider? Nous prenons aussi les dons en argent et l'argent Canadian Tire!

Il y aura des patrouilleurs dans tous les secteurs pour veiller à la sécurité des enfants et s'assurer que tous les dons iront aux Scouts de Kildare. Aussi, toutes les voitures seront identifiées aux couleurs des Scouts afin d'être facilement reconnaissables.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Cathy Noury, au 450 759-6796.



PATRIMOINE

M^{me} Agnès Chevrette : une grande dame de chez nous

Les Ambroisiens peuvent sans contredit se targuer d'avoir déjà un riche patrimoine qui se compose de citoyens exceptionnels, de bâtisses à découvrir, d'une culture effervescente et d'une histoire qui s'étoffe continuellement. C'est pourquoi dorénavant à chaque sortie de votre journal, votre Comité du patrimoine vous fera découvrir une partie de ce legs que nous ont livré nos ancêtres et que nous voudrions à notre tour léguer à la génération suivante.

Notre premier article portera sur une grande dame de chez nous... L'une de nos doyennes, madame Agnès Chevrette.

Fille de Damien Poirier, facteur, et de Dorilda Perreault, enseignante jusqu'à son mariage, Agnès naît à Saint-Alexis en 1928, avant-dernière d'une famille de 13 enfants. Elle fréquentera l'école jusqu'à la septième année puisqu'elle devra abandonner ses études pour prendre soin de la maisonnée suite à l'apparition d'une tumeur au cerveau chez sa mère. Et voilà donc que commence dès son plus jeune âge ce qui caractérisera sa vie : un amour inconditionnel de la famille et du travail bien fait, et une facilité incroyable pour faire face aux épreuves de la vie avec courage, optimisme et dignité.

À 16 ans, Agnès déménage avec sa famille. Damien achète une boulangerie à Rawdon. Il faut donc apprendre à cuisiner pains, gâteaux et tartes. Personne dans la famille ne parle anglais. Pas de problème... Le service à la clientèle est impeccable.

En 1947, Agnès est invitée à une noce à Saint-Ambroise. C'est à cette occasion qu'elle rencontrera Réal Chevrette, un Ambroisien du rang Kildare, qui deviendra son mari quelques mois plus tard. Naîtront de cette union trois garçons et trois filles.

Et commence une vie de famille bien remplie. Réal vaque à son travail d'opérateur de machinerie lourde tandis qu'Agnès s'occupe avec grand soin des enfants et de la ferme. Avec l'aide de son mari, elle s'occupe de l'érablière de - tenez-vous bien - 5000 entailles. Elle conduit les chevaux, le tracteur, fait bouillir le sirop, le transforme en sous-produits...

Elle coud les vêtements des enfants, confectionne leurs cadeaux de Noël, décore la maison... Mais surtout elle trouve le temps d'avoir un parterre impeccable, orné de multiples fleurs. L'horticulture était et demeure toujours sa grande passion.

La vie lui a apporté son lot de lourdes épreuves : une hospitalisation très longue de l'un de ses garçons, l'incendie de la ferme qui a provoqué la mort de tous les animaux, le décès de son mari, ... Elle a su toujours se relever.

Aujourd'hui elle vit au village, dans une maison qu'elle a fait bâtir elle-même et s'adonne à ses travaux de bénévolat. La vie lui a donné dix petits-enfants et huit arrière-petits-enfants qu'elle chérit continuellement.

Agnès est une héroïne de tous les jours : un modèle de femme forte, courageuse et aimante. Comme la plupart des femmes de sa génération...

Festival Petits bonheurs du Centre de Lanaudière

Le rendez-vous culturel des tout-petits
du 13 au 27 mai 2024



Le Festival Petits bonheurs du Centre de Lanaudière revient avec sa 12e édition
du 13 au 27 mai 2024!

Qu'est-ce que vous y découvrirez?

Des spectacles et des ateliers d'initiation à diverses formes d'art destinés à un public âgé de 0 à 6 ans. Des moments inoubliables à partager en famille!

Tous les détails concernant les activités présentées seront dévoilés d'ici la fin du mois de mars sur le site spectaclesjoliette.com

FESTIVAL

Petits bonheurs

Centre de Lanaudière

Illustration

© Amélie Legault, 2023

Parler, c'est commencer à aller mieux!

Je suis inquiet pour un proche...

Personne n'est à l'abri de vivre de la détresse.

Si vous ou un proche manifestez des changements d'humeur, vivez un deuil ou éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à

composer le 811, option 2
24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Nos professionnels sauront vous accompagner en toute **confidentialité**.

Je ne me sens pas bien...



ÉCRANS ET ADOS: 5 STRATÉGIES POUR UN ENCADREMENT BIENVEILLANT

Concernant l'utilisation des écrans, avez-vous parfois l'impression que votre rôle de parent se résume à négocier lorsque vient le temps de débrancher votre ado? Si oui, le moment est peut-être venu de revoir vos stratégies d'encadrement.

Être parent à l'ère du numérique est loin d'être évident. On se questionne sur notre rôle concernant l'utilisation des écrans par notre enfant. On se demande quand et comment intervenir... On connaît déjà l'importance de donner l'exemple, d'établir des règles, d'en parler et d'être à l'écoute. L'auteure de *Flirtez-vous avec la dépendance?*, Manon R. Guérin, va plus loin en nous proposant quelques pistes de réflexion et d'action supplémentaires.

1. S'intéresser à sa vie numérique

Comme parent, vous vous intéressez sûrement déjà à la vie hors ligne de votre enfant. Mais celle en ligne demeure tout aussi importante! Quels sites sont visités par votre enfant? Quelles sont les recherches effectuées? A-t-il ou a-t-elle un compte sur un réseau social? Sauriez-vous répondre à ces questions? « Profitez d'un moment de congé pour vous intéresser, par exemple, aux jeux vidéo de votre ado et même l'accompagner pour une partie ou deux. Demandez-lui ce qu'il ou elle aime dans le jeu. Vous ouvrirez ainsi un canal de communication tout en partageant un bon moment avec votre ado », propose Manon R. Guérin.

2. Savoir distinguer les différents contenus

En ce qui concerne le divertissement en ligne, la qualité des contenus varie beaucoup et il importe d'instaurer des règles d'utilisation en fonction de celle-ci. Tentez de limiter davantage le contenu consommé de façon solitaire et passive, comme les jeux vidéo en solo et les fils d'actualité des réseaux sociaux, ainsi que les « calories vides numériques », telles que le visionnement en rafale (*binge watching*) de télé-réalités sur Netflix ou la multiplication de vidéos de chats sur YouTube.

3. S'assurer que son ado comprend bien les enjeux liés à la sécurité en ligne

Rappelez à votre enfant que la vie privée n'existe pas sur Internet; il est donc important d'avoir un comportement adéquat en ligne et de ne pas tout partager (tant ses informations personnelles et ses photos que ses humeurs). Parlez-lui aussi de sextage et de cyberintimidation. « Pour engager la conversation, vous pouvez utiliser un exemple tiré de l'actualité, en lui rappelant que, peu importe la situation, vous serez là pour lui ou elle, y compris pour l'accompagner dans la recherche de solutions », suggère Manon R. Guérin. Une autre bonne façon d'aborder ces sujets avec votre ado est de lui demander comment il ou elle réagirait dans différentes situations, par exemple :

« Une photo envoyée à une amie par texto, crois-tu que cela reste privé? »

« Comment réagirais-tu en lisant un message haineux sur un forum de discussion ou au sujet d'une photo publiée en ligne? »

« Si un ami te fait des confidences au sujet de la cyberintimidation, l'aideras-tu et, si oui, comment? »

4. L'encourager à développer d'autres passions

Puisque les jeunes disent souvent utiliser les écrans pour se désennuyer, pourquoi ne pas les amener à découvrir de nouvelles passions, qu'elles soient sportives ou culturelles? « Vous pouvez non seulement les encourager, mais aussi y contribuer en jouant avec eux à des jeux de société, en leur lançant des défis sportifs en famille ou en laissant traîner dans les pièces communes de la maison des tapis de yoga, des casse-têtes et du matériel artistique », renchérit Manon R. Guérin, en ajoutant que vous pouvez servir d'exemple positif en cultivant vous-même plusieurs passions tout en faisant preuve d'ouverture à en découvrir de nouvelles.

5. Mettre son ado au cœur des discussions

Vous créez un contexte favorable à la discussion sur les écrans avec votre jeune en le ou la faisant participer activement à l'établissement de règles d'utilisation et à la recherche de solutions pour régler les différents problèmes en lien avec Internet et les écrans. Vous n'y arrivez pas? « Essayez les conversations côte à côte, qui sont moins "confrontantes" que celles les yeux dans les yeux, et par écrit, dans un carnet de correspondance ou par courriel, conseille l'auteure. Vous pourrez prendre le temps de bien peser vos mots et de noter au passage quelques mots d'encouragement pour votre enfant, comme "Tu fais preuve de discipline, bravo!" ou "Tu as de quoi être fier de toi. Tu fais des efforts pour varier tes passe-temps." Parce qu'on n'est jamais trop vieux pour recevoir des compliments! »

Finalement, n'hésitez pas à aller chercher de l'aide au besoin. « Lorsque vous vous sentez dépassé par la situation, demander de l'aide est une preuve de courage et non de faiblesse », conclut Manon R. Guérin.



Calendrier 2024

Avril

1^{er}

Bureau municipal fermé

2 au 5

Inscription activités printemps

8

Séance du conseil

8 au 12

Drainage des conduites
d'aqueduc

15 au 19

Drainage des conduites
d'aqueduc

15 au 19

Inscription camp de jour

Mai

3

Collecte d'herbes et feuilles

6

Séance du conseil

11

Journée verte

18 au 20

Ventes de garage

20

Bureau municipal fermé

26

Festival des Petits Bonheurs
(inscription obligatoire)

27

Collecte des encombrants

Juin

3

Séance du conseil

15

Fête de la famille

24

Bureau municipal fermé

25

Début camp de jour

29

Tente à lire

AVRIL							MAI							JUN																			
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S													
1	2	3	4	5	6						1	2	3	4																			
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30					26	27	28	29	30	31									23	24	25	26	27	28	29	30	31				

- Recyclage
- Encombrants
- Matières organiques
- Séances du conseil
- Matières ultimes (déchets)
- Feuilles et herbes

